

L'Anse-Saint-Jean, le 7 mars 2011.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

----- Marina Gagné, Secrétaire-trésorière

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 7 mars 2011, sous la présidence de M. Claude Boucher, maire.

Sont présents :

Mme Gertrude Bouchard,	conseillère
M. Marcellin Tremblay,	conseiller
M. Yvan Coté,	conseiller
M. Victor Boudreault,	conseiller
M. Graham Park,	conseiller
M. Denis Girard,	conseiller
Mme Marina Gagné,	secrétaire-trésorière

92-2011

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

L'ouverture de la séance est proposée et appuyé

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 7 février 2011 et de la séance du 28 février 2011
4. Lecture et adoption des comptes du mois de février 2011
5. Renouvellement des petites caisses
6. Rapport financier
7. Lecture de la correspondance
 - 7.1 Mun. St-Fulgence : Appui concernant projets ruralité, paiement 25%
 - 7.2 Fondation Maladie du Cœur : demande d'appui financier (75\$)
 - 7.3 Conseil régional de l'environnement : inscription Défi Climat 2011
 - 7.4 Sécurité civile : 13 St-Thomas sud (J.St-Pierre) :acquisition du terrain
 - 7.5 Cabinet Larouche location toilette mobile 17 juin au 14 août 2011 (850\$)
 - 7.6 Ventilation MFR : fonds ruralité
8. **Administration**
 - 8.1 Jacquelin Lavoie : fact 5418 \$ (drain sur dalle béton : Mt-Éd)
 - 8.2 Offre de service entretien parcs été 2011 : Nicole Larouche
 - 8.3 Contribution 2011, Transport Adapté du Fjord Résolution pr. M. Transport pour notre contribution
 - 8.4 Rés. Pour paiement direct subvention Transport Adapté du Fjord
 - 8.5 MRC, Comité de la politique nationale de la ruralité : poste vacant secteur Bas-Saguenay
 - 8.6 Mallette : fact 23 210,49 \$ (2010, Mont-Édouard) entente de paiement

9. Travaux publics

9.1 contrat notaire cession rue Gagné (André Boudreault)

9.2 Cégertec, libération paiement 5% Lauréat Gagné (18 128,92 \$ TX.I.)

10. Urbanisme

11. Service des incendies

11.1 Cotisation 2011 : Ass tech. En prévention incendie du Québec (90 \$)

12. Sécurité publique

13. Loisirs, tourisme, culture et vie communautaire

13.1 ATR : invitation dîner découverte Auberge des Battures : 9-3-11 (15\$)

13.2 Petite École : Location chapiteau à des privés + local Chevaliers de Colomb (mandat de rencontre)

13.3 Réimpression pochette municipalité (2 500 : 3 760 \$)

13.4 Conseil régional de la Culture : renouvellement membership 2011 : 75 \$

13.5 Réparation chapiteau : Les Toiles TCI Alma : 697,87 \$

13.6 Placement publicitaire 2011-2012 : Journal du parc national du Saguenay (490\$)

14. Varia et questions diverses

14.1 Transmission par la MRC du règlement no 10-272 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de manière à modifier le périmètre d'urbanisation de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean (I)

14.2 CMP Mayer : achat d'un « bunker » pour pompier Gabriel Gagné : 1 532,29 \$

14.3 Appui municipalités dossier développement éolien, respect citoyens et du territoire du Québec

14.4 Intérêt pour formation sur le comité de sécurité publique (I)

14.5 Centre de Villégiature Au Pied D'Édouard : proposition achat terrain rue Dallaire : 5 600 m.c.

14.6 Centre de Villégiature au Pied D'Édouard : proposition achat terrain de 6 250 m.c. entre Édouard les Bains et le terrain no 46

14.7 Achat de Bacs de récupération de 360 litres (20 bacs à 70 \$)

14.8 La Société de l'Ordre du Bleuet : demande une aide financière

14.9 CLS Science, offre de membre 142,41 \$

14.10 Maison des Jeunes, demande le montant de 8 000 du fonds de la collectivité de la MRC

14.11 Formation de la Croix-Rouge sur la Communication en situation d'urgence : Québec 23 mars 11 : 275 \$

14.12 Association Québécoise d'urbanisme, journée de formation 30-4-11 à Victoriaville (210,76 \$)

14.13 Honoraires professionnels Cégertec : enneigement + crépine Mont-Édouard : 3 816,55 \$ (août et déc. 2010 D. Capistran)

14.14 Comité les Quatre Saisons d'Édouard Inc. : demande de commanditaires pour le Championnat Québécois de descente de vélo de montagne, 13 et 14 août

14.15 Fabrique : responsabilité patinoire derrière Petite École

14.16 Vandal Architecte : propose Dessau pour la préparation des plans et devis définitifs en mécanique et électrique pour la caserne (9 950 \$)

14.17 Ass. Des Chefs en sécurité incendie : Alma 15 mars 11 réunion

14.18 Adhésion 2011 : Association des Chefs en sécurité incendie du Qc. 195 \$ + tx

14.19 Camping municipal : classique de volleyball

14.20 Association Chasse et Pêche : débroussaillage ch. Périgny : 516,97 \$

14.21 Statistiques Canada : appui recensement

14.22 Publication du courant du Saguenay (volet été) : 500 \$

14.23 Thé Lavoie : offre ses œuvres d'art

14.24 Congrès ADMQ (Québec juin 11)

14.25 Affichage Parc Marin, Parc Canada

15. Rapport des comités

16. Période de questions

17. Fermeture de la séance

93-2011

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

94-2011

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 7 FÉVRIER 2011

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du 7 février 2011 soit accepté sans modification.

95-2011

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 28 FÉVRIER 2011

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance spéciale du 28 février 2011 soit accepté sans modification.

96-2011

ACCEPTATION DES COMPTES DE FÉVRIER 2011

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois de février 2011 au montant de 20 593,12 \$ telle que déposée aux archives municipales sous la cote **207-120**.

97-2011

RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser un montant de 53,46 \$ pour la petite caisse du bureau de poste et de 25,12 \$ pour la petite caisse du bureau municipal.

RAPPORT FINANCIER

La Secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport financier du mois de février 2011. Les revenus s'élèvent à 740 613,91 \$ et les dépenses à 297 150,38 \$. Une balance de vérification au 7 mars 2011 est également déposée aux membres du Conseil municipal ainsi qu'un compte-rendu de dossiers en cours (règlement no 10-278 : Preco,

travaux Route 170 et des Coteaux; règlement no 10-279 : assainissement des eaux; et marge de crédit no 2, emprunt caserne). Tous ces rapports seront déposés aux archives municipales sous la cote **103-100.1**

98-2011

APPUI MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE CONCERNANT PROJETS RURALITÉ

CONSIDÉRANT QUE le programme d'aide financière aux organismes OSBL pour des projets de la Politique nationale sur la ruralité est géré par la MRC du Fjord-du-Saguenay;

CONSIDÉRANT QUE la MRC verse 75% du montant accordé dès l'acceptation des projets, mais le paiement final de 25% n'est payé qu'après l'analyse finale qui est réalisée après la date de fin du programme le 31 mars de l'année suivante, et le paiement parvient à la municipalité au courant de l'été;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des organismes qui ont accès à ce programme n'ont pas ou peu de revenus et doivent soutenir pendant tout une année le solde à verser par la MRC de 25% par des emprunts ou des marges de crédit;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement

QUE le conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean demande à la MRC du Fjord-du-Saguenay de verser le solde de 25% des projets de la Politique nationale de la ruralité, dès la fin de la réalisation du projet et de la réception du rapport final soumis par l'organisme de la MRC;

QUE copie de cette résolution soit transmise à toutes les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

99-2011

DON FONDATION DES MALADIES DU CŒUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement qu'un don au montant de 75 \$ soit versé à la Fondation des Maladies du cœur du Québec pour l'aider à poursuivre son travail.

100-2011

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT : INSCRIPTION DÉFI CLIMAT 2011

CONSIDÉRANT QUE Défi Climat est la plus vaste campagne de sensibilisation et de mobilisation à la lutte aux changements climatiques au Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette campagne invite les citoyens à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) en s'engageant à modifier leurs habitudes de vie, de consommation et de déplacement;

CONSIDÉRANT QUE Défi Climat nous encourage à s'inscrire au Défi afin de créer un véritable effet d'entraînement pour la lutte aux changements climatiques;

POUR CES MOTIFS, il est proposé, appuyé et résolu unanimement que la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean appuie le Conseil régional de l'Environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui souhaite augmenter significativement le

nombre de participants au Défi Climat et ainsi démontrer la mobilisation grandissante de notre région face aux changements climatiques.

101-2011

SÉCURITÉ CIVILE : 13 CHEMIN ST-THOMAS SUD (J.ST-PIERRE)
ACQUISITION DU TERRAIN

ÉTANT DONNÉ que le Ministère de la Sécurité publique ne réalisera pas de travaux de stabilisation de talus sur le terrain de Mme Jacline St-Pierre qui est situé sur une Partie du lot 18A, Rang 1, Canton de Saint-Jean;

ÉTANT DONNÉ que le programme permet aux particuliers, selon l'article 1, d'utiliser l'aide financière pour des travaux de stabilisation de talus ou de terrain, pour le déplacement de leur résidence sur un site sécuritaire ou à des fins d'allocation de départ;

ÉTANT DONNÉ que la propriétaire a décidé d'utiliser l'aide financière à des fins d'allocation de départ et qu'aucuns travaux ne seront effectués pour stabiliser le talus;

ÉTANT DONNÉ que l'article 16 du programme stipule que, pour l'allocation de départ, la Municipalité doit acquérir le terrain et modifier son règlement de zonage de façon à interdire toute construction ou infrastructure sur ce terrain et cela, tant que subsistera un danger pour la sécurité des personnes;

POUR CES MOTIFS, il est proposé, appuyé et résolu unanimement que la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean procède à l'acquisition du terrain de Mme Jacline St-Pierre qui est situé sur une Partie du lot 18A, Rang 1, Canton de Saint-Jean (matricule 2442-83-1041) et que toutes les conditions énumérées ci-haut soient respectées telles que stipulées à l'article 16.

102-2011

LOCATION TOILETTE MOBILE CABINET LAROUCHE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean fasse la location de 2 toilettes mobiles auprès de Cabinet Larouche pour la période du 17 juin au 13 août 2011 pour les activités estivales qui seront organisées sur notre territoire. Les coûts seront de 850 \$ plus taxes tels que leur soumission no 309 du 25 février 2011.

103-2011

VENTILATION MFR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement qu'un montant de 20 000 \$ soit réservé à la Maison Familiale Rurale pour des travaux de ventilation (3 échangeurs d'air) et qui sera pris à même l'enveloppe du Fonds de la Péribonka.

Dépense : **02 70122 999**

104-2011

JACQUELIN LAVOIE : FACTURE DRAIN SUR DALLE BÉTON : MONT-ÉDOUARD

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le paiement de 5 418 \$ taxes incluses à Jacquelin Lavoie Entrepreneur Général, pour des travaux qu'il a effectué à la Station touristique du Mont-Édouard en 2010 et qui concerne des travaux d'installation d'un drain sur dalle de béton.

N'ayant pas de montants prévus au budget pour ces dépenses, ledit montant sera pris à même le surplus des revenus de taxes prévus en 2011.

105-2011

CONTRAT ENTRETIEN PARC NICOLE LAROUCHE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de renouveler le contrat de Mme Nicole Larouche pour l'entretien paysager des terrains et parcs municipaux pour la saison estivale 2011 au montant de 9 900 \$ taxes incluses, tel que budgété au poste **02 69000 499**.

106-2011

CONTRIBUTION 2011, TRANSPORT ADAPTÉ DU FJORD, CONTRIBUTION MUNICIPALE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que la Municipalité de l'Anse-Saint-Jean contribue pour un montant de 12 000,14 \$ pour l'année 2011 pour le Transport Adapté du Fjord et d'un montant de 4 000 \$ pour le Transport collectif. La Municipalité de l'Anse-Saint-Jean est également l'organisme mandataire qui est nommé pour agir à titre de porte-parole des municipalités participantes.

Il est également résolu unanimement que les municipalités participantes financeront tout déficit d'opération du transport adapté du Fjord inc. pour l'exercice financier 2011 et que les municipalités participantes acceptent de s'engager à verser une participation de 20%.

107-2011

PAIEMENT DIRECT TRANSPORT ADAPTÉ DU FJORD

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser à verser par dépôt direct au Transport Adapté du Fjord inc., la subvention que l'on reçoit du Ministère des Transports et qui est versée aux dates suivantes :

31 janvier, 30 avril, 31 juillet et 31 octobre; Cette subvention doit être redistribuée au Transport Adapté du Fjord. Cela évitera de produire un chèque pour le transfert des argents.

POSTE VACANT MRC COMITÉ POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ

Dossier reporté.

108-2011

MALLETTE : FACTURATION 2010 MONT-ÉDOUARD

Il est proposé, appuyé et résolu majoritairement, ... a demandé d'utiliser un droit de vote, d'autoriser le paiement de 23 210,49 \$ taxes incluses à Mallette, SENCRL, comptable agréé pour des services professionnels rendus en 2010 pour la Station touristique du Mont-Édouard. La Secrétaire-trésorière devra prendre des ententes de paiement avec Mallette afin d'étaler les paiements sur plusieurs mois.

N'ayant pas de montants prévus au budget pour ces dépenses, ledit montant sera pris à même le surplus des revenus de taxes prévus en 2011.

... tiennent à ce que leur désaccord soit enregistré.

109-2011

CONTRAT NOTAIRE CESSION RUE GAGNÉ (ANDRÉ BOUDREAU)

Afin de donner suite à la résolution 317-2010 relativement à l'acceptation de la rue Gagné, développement M. André Boudreault, il est proposé, appuyé et résolu unanimement que la Municipalité procède par acte notarié, à l'acquisition de la rue Gagné et qu'elle mandate M^{re} Claude Boisvert, notaire à préparer le contrat de cession de rue. Il est également résolu que Monsieur Claude Boucher maire et Madame Marina Gagné soient autorisés à signer les documents de la cession de la rue Gagné.

110-2011

CÉGERTEC, LIBÉRATION PAIEMENT LAURÉAT GAGNÉ (TRAVAUX ROUTE 170)

Donnant suite à la recommandation de Cégertec qui nous recommande la libération du paiement à Lauréat Gagné au montant de 18 128, 92 \$ relativement à la réfection d'aqueduc et d'égout, intersection Route 170 et rue Saint-Jean-Baptiste (N/D : 15198-340), il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le paiement de ce montant à Lauréat Gagné et que les dépenses doivent être prises dans le règlement no 10-278 (PRECO).

111-2011

COTISATION 2011 : ASSOCIATION TECHNICIENS EN PRÉVENTION INCENDIE DU QUÉBEC

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de payer la cotisation annuelle 2011 à l'Association des Techniciens en prévention incendie du Québec au montant de 90 \$ et d'inscrire M. Pierre Roy comme membre certifié.

112-2011

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE, DÎNER DÉCOUVERTE LA BAIE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que M. Claude Boucher, maire soit autorisé à assister au dîner découverte organisé par Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean qui aura lieu à la Baie le 9 mars 2011 au coût de 15 \$.

113-2011

LOCATION CHAPÎTEAU À DES PRIVÉS

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que la Municipalité ne louera pas son chapiteau à des privés pour une question de sécurité et de responsabilité ainsi que des bris qui pourraient être occasionnés sur les équipements municipaux.

114-2011

SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB-PETITE ÉCOLE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le Comité de la Petite École soit mandatée pour rencontrer les Chevaliers de Colomb pour le local qu'ils occupent à la Petite École étant donné que la Petite École rencontre certaines problématiques quant à d'éventuelles locations de locaux à l'intérieur de l'édifice.

115-2011

RÉIMPRESSION POCLETTE MUNICIPALITÉ

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser la réimpression de 2 500 pochettes auprès de Groupe Vision Marketing-IDEM de Chicoutimi, telle que suivant :

Graphisme : inclut le désarchivage des fichiers et les correctifs à apporter à ces fichiers, les maquettes couleurs (PDF), la préparation et l'acheminement des fichiers à l'impression

Impression : Impression à fond perdu en 4 couleurs process recto-verso, Support carton 12 pts couché 2 côtés

Dimensions : 25`` X 15`` ouvert, 9`` X 12`` fermé, (3 volets + 1 rabat avec capacité de 1/8``)

Finition : Laminage glacé, découpe d'insertion de carte professionnelle sur le rabat

Quantité de 2 500 : 3 760 \$ Plus les taxes. La dépense sera prise dans le compte no **02 62100 345**

116-2011

CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE : RENOUVELLEMENT MEMBERSHIP 2011

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de renouveler notre adhésion au Conseil régional de la culture pour l'année 2011 au coût de 75 \$.

Dépense no **02 19000 494**.

117-2011

RÉPARATION CHAPITEAU

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser la réparation de notre chapiteau et qui consiste à réparer tous les trous indiqués sur les photos fournies ainsi que des attaches en plastique. Le lavage du chapiteau ainsi que des murs font aussi parti de la soumission. Le coût est de 697,87 taxes incluses et la réparation se fera à Les Toiles T.C.I. à Alma. La municipalité devra s'occuper du transport du chapiteau à Alma.

Nous avons aussi reçu une offre de Les Tentes Grand Champ de Repentigny au prix de 2 125 \$ plus les taxes et les clips de Mur Génésis (2) n'étaient pas inclus dans la soumission.

118-2011

PLACEMENT PUBLICITAIRE 2011-2012 : JOURNAL PARC NATIONAL DU SAGUENAY

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser un placement publicitaire 2011-2012 dans le Journal du parc national du Saguenay pour ¼ de page au coût de 490 \$.

Dépense : **02 62100 345**.

119-2011

ACHAT ÉQUIPEMENT POMPIER CMP MAYER (GABRIEL GAGNÉ)

Étant donné que M. Gabriel Gagné terminera sa formation de pompier en mai 2011, il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'un équipement de pompier, communément appelé « bunker » sperian Q-13021, incluant doubles coutures sur le manteau et le pantalon, pour le futur pompier M. Gabriel Gagné. L'achat sera fait chez CMP Mayer inc. de Drummondville au prix de 1 345 \$ plus les taxes,

soit 1 532,29 \$ taxes incluses et la dépense sera prise dans le **02 22000 650**.

120-2011

RÉSOLUTION D'APPUI : DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN

CONSIDÉRANT que deux projets éolien ont pris naissance sur les territoires des municipalités de Saint-Valentin/Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix et de Saint-Cyprien-de-Napierville, après que l'appel d'offre de services eut été accepté par Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT que nous sommes favorables à la filière éolienne mais que tout projet ne peut se faire n'importe où, n'importe comment et surtout pas en les imposant aux communautés;

CONSIDÉRANT que le critère d'acceptabilité sociale, pourtant fondamental à la filière éolienne, n'a aucunement été respecté dans les dossiers qui nous préoccupent qui sont :

Projet éolien à Saint-Valentin de 21 éoliennes industrielles de 139 mètres (450 pieds) là où vit une population de 472 habitants et installées à 750 mètres des habitations.

Projet éolien autochtone à Saint-Cyprien-de-Napierville de 8 méga éoliennes de 146.5 mètres (483 pieds), projet octroyé à la Kanawake Sustainable Energies malgré le refus des élus municipaux.

Projet d'une ligne électrique de 120 KV de 25 pylônes allant à l'encontre de la volonté de 70 agriculteurs.

Ces trois projets étant prévus en zones habitées et sur les meilleures terres agricoles du Québec classée 1 et 2.

CONSIDÉRANT que l'implantation de parc éolien industriel n'a pas sa place en zone habitée ni sur les meilleures terres agricoles du Québec;

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec n'a pas tenu compte des objections maintes fois exprimées par les élus municipaux de Saint-Cyprien-de-Napierville en octroyant, sans leur autorisation, un contrat de 8 méga éoliennes à la Kanawake Sustainable Energies, créant ainsi un précédent inacceptable et dangereux pour la démocratie municipale;

CONSIDÉRANT que par ce geste, Hydro-Québec, a délibérément créé une situation conflictuelle possible qu'engendrera cette incursion autochtone en sol non autochtone sans l'appui de la population touchée;

CONSIDÉRANT être conjointement en mesure d'attester que ces projets soulèvent la grogne au sein de nos populations touchées, en plus de créer de lourdes inquiétudes au sein des conseils municipaux impliqués;

CONSIDÉRANT qu'étant désormais plus informés et conscients des répercussions négatives reliées à l'implantation d'éoliennes en milieux habités, nous sommes en mesure de nous inquiéter des impacts négatifs tant économiques, environnementaux que sociaux que ces implantations ne manqueront pas de créer sur nos territoires montréalais;

CONSIDÉRANT que ces états de fait sont inacceptables et qu'ils s'avèrent une atteinte directe aux principes fondamentaux de démocratie et de souveraineté des municipalités;

Pour l'ensemble des raisons précédemment évoquées, les municipalités de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, Lacolle, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Jacques-le-Mineur font appel à la solidarité municipale québécoise. Nous respectons la position officielle à l'égard du développement de la filière éolienne prise dans chaque municipalité et région, tout en requérant l'appui des municipalités québécoises pour le respect de nos terres agricoles. Nous affirmons aussi que ces projets vont à l'encontre du développement réfléchi que nous préconisons pour notre région montérégienne.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean adopte la présente résolution en appui aux municipalités de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, Lacolle, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Jacques-le-Mineur afin de demander au gouvernement de faire marche arrière dans l'élaboration des trois projets ci-haut mentionnés et de les abandonner ou de les relocaliser ailleurs au Québec en milieu non habité et non agricole.

QUE cette résolution soit transmise à la Mairie de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, 959, rue Principale, Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix (Québec) JOJ 1G0

121-2011

ACHAT DE BACS DE RÉCUPÉRATION

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser l'achat de 20 bacs de récupération à 70 \$ du bac auprès de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay.

122-2011

FONDS DE LA COLLECTIVITÉ M.R.C. : MAISON DES JEUNES DU BAS-SAGUENAY

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de demander à la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay de verser la subvention 2011 venant du Fonds de la collectivité de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay, au montant de 8 000 \$ à la Maison des Jeunes du Bas-Saguenay.

123-2011

COMMANDITAIRES COMITÉ LES QUATRE SAISONS D'ÉDOUARD INC.

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser une commandite de 500 \$ aux Quatre Saisons d'Édouard Inc. pour le Championnat québécois de descente de vélo de montagne qui se tiendra les 13 et 14 août prochain.

124-2011

PATINOIRE PETITE ÉCOLE, TERRAIN FABRIQUE

ÉTANT DONNÉ que la Fabrique de l'Anse-Saint-Jean nous a informé que la patinoire derrière la Petite École est située en partie sur le terrain de la Fabrique;

ÉTANT DONNÉ que la Fabrique de l'Anse-Saint-Jean nous informe qu'elle ne se tient pas responsable des accidents qui pourraient arriver sur notre patinoire;

POUR CES MOTIFS, il est proposé, appuyé et résolu unanimement que la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean avise ses assurances

responsabilités qu'une partie de la patinoire se trouve sur le terrain de la Fabrique de L'Anse-Saint-Jean.

125-2011

PLANS ET DEVIS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE POUR CASERNE :
DESSAU

Suite aux quatre (4) offres de services professionnels présentés à la Municipalité pour la préparation des plans et devis définitifs en mécanique et électrique pour soumission, pour le projet de la construction de la caserne et suite aux recommandations du Comité de la Caserne, il est proposé, appuyé et résolu unanimement de mandater la Firme Dessau de Chicoutimi, qui répond aux critères exigés et qui a aussi présenté l'offre de service au plus bas prix, soit 9 950 \$ plus taxes.

126-2011

INVITATION EN SÉCURITÉ INCENDIE ALMA

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que M. Pierre Roy assiste à une rencontre de l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec qui se tiendra à Alma le 15 mars 2011.

127-2011

ADHÉSION ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser l'adhésion pour l'année 2011, de M. Pierre Roy à L'Association des chefs en sécurité incendie du Québec au coût de 195 \$ plus taxes.

128-2011

DEMANDE DE FINANCEMENT, CLASSIQUE DE VOLLEYBALL DU BAS-SAGUENAY

Suite à une demande de financement de 1 500 \$ des organisateurs de la Classique Annuelle de Volleyball du Bas-Saguenay qui désirent aménager un troisième terrain de volleyball de plage sur le site du camping municipal, il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser un montant de 500 \$ conditionnel à ce que les deux (2) autres municipalités du Bas-Saguenay, soit Petit-Saguenay et Rivière-Éternité financent également 500 \$ chacun pour l'organisation de l'activité étant donné que cette classique de volleyball est pour le Bas-Saguenay. Dans la négative des deux (2) autres municipalités avoisinantes, notre financement de 500 \$ ne sera pas versé à l'organisme.

129-2011

FACTURE DE ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE : DÉBROUSSAILLAGE
CHEMIN DU LAC JUMEAU, SECTEUR PÉRIGNY

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le paiement d'une facture au montant de 516,97 \$ à l'Association Chasse et Pêche concernant une réclamation pour du débroussaillage du chemin du Lac Jumeau dans le secteur de Périgny.

130-2011

STATISTIQUE CANADA, APPUI

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean appuie le Recensement de 2011 et invite tous les résidents à remplir leur formulaire du recensement en ligne à : www.recensement2011.gc.ca ou par la poste, d'ici le mardi 10 mai 2011, pour que la diffusion de données précises et complètes à des fins de prestation de programmes et de services dont nous bénéficions tous soit possible.

131-2011
CONGRÈS ADMQ-QUÉBEC 8, 9 ET 10 JUIN 2011

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que la Secrétaire-trésorière, Marina Gagné soit autorisée à assister au Congrès de L'ADMQ qui se tiendra à Québec les 8, 9 et 10 juin 2011 et que toutes les dépenses lui soient remboursées avec pièces justificatives.

132-2011
AFFICHAGE PARC MARIN, PARC CANADA

Suite à la recommandation de M. Réjean Boudreault, inspecteur en bâtiment, il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser l'affichage du Parc Marin du Saguenay Saint-Laurent sur notre territoire étant donné de sa conformité au règlement d'affichage de notre municipalité, no 91-126, article 3.2, aux paragraphes 14 et 15.

RAPPORT DES COMITÉS

Un tour de table est fait afin que chaque conseiller fasse le rapport du comité duquel il est responsable.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions posées ont principalement portées sur le Mont-Édouard, le déneigement des chemins municipaux et la neige sur les cours d'eau, le dossier du Village Relais ainsi que nos actions au Défi Climat.

133-2011
FERMETURE DE LA SÉANCE.

... propose la fermeture de la séance à 22 h 00

Fait et passé à L'Anse-Saint-Jean en ce septième jour de mars de l'An 2011.

Marina Gagné, secrétaire trésorière / directrice générale

Monsieur Claude Boucher, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

